

Fiche de données de sécurité
WABO NEOLUBE

1. Identification de la substance/préparation et de la société

Société
Watson Bowman Acme Corporation
95 Pineview Drive
Amherst, NY 14228
USA

Information 24 heures en cas d'urgence
CANUTEC (reverse charges): (613) 996-6666
BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

2. Composants dangereux

Numéro CAS	Teneur (W/W)	Composants dangereux
1330-20-7	60.0 - 100.0 %	Xylène

3. Identification des dangers

Aperçu - Urgence

INFLAMMABLE. IRRITANT. Contient un tératogène suspecté.
Irritant pour la peau.

Effets possibles sur la santé

Toxicité aiguë:
Pas de données disponibles.
Données relatives à : Xylène
De toxicité modérée après une inhalation de courte durée.
De toxicité modérée par contact cutané.
Classement-UE
En cas de concentration élevée dans l'air respirée, peut entraîner un état narcotique.
Pratiquement pas toxique après une ingestion unique.

Irritation:
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.
Données relatives à : Xylène
Irritant par contact avec la peau Non-irritant pour les yeux.
Toxicité en cas d'exposition/administration répétée:
Données relatives à : Xylène
Une sur-exposition peut provoquer un effet toxique pour le foie et les reins.
Lors d'administrations orales répétées la substance peut causer des lésions au système nerveux central.

Effets possibles sur l'environnement

Toxicité en milieu aquatique:

Dans l'état actuel des connaissances, il n'y a pas d'effet négatif pour l'environnement.
Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.
Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

4. Premiers secours

Indications générales:
Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer les vêtements souillés.

Lorsque inhalé:
En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.

Lorsque en contact avec la peau:
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En aucun cas n'utiliser de solvant. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Lorsque en contact avec les yeux:
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Lorsque avalé:
Rincer immédiatement la bouche et faire boire de grandes quantités d'eau, secours médical. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.

Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair:	30 °C	
Auto-inflammation:		non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	1.1 %(V)	
Limite supérieure d'explosivité:	7 %(V)	

Moyens d'extinction recommandés:
mousse, eau pulvérisée, extincteur à poudre, dioxyde de carbone

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:
jet d'eau

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:
monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, vapeurs nocives, oxydes d'azote, fumées, noir de carbone

Equipement de protection contre l'incendie:
Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:
Eloigner le produit des incendies, sinon refroidir les containers avec de l'eau. Dissiper la chaleur pour éviter un accroissement de la pression. Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures individuelles de prévention:
Utiliser un vêtement de protection individuelle. Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols/brouillards de pulvérisation. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction

Mesures de protection de l'environnement:
Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Nettoyage:

Pour de petites quantités: Recueillir avec une matière absorbante inerte (ex : sable, terre, etc.). Eliminer le matériel contaminé selon les prescriptions en vigueur.
Pour de grandes quantités: Pomper le produit.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Indications générales:
Eviter la formation d'aérosols. Éviter l'inhalation de bruines/vapeurs. Eviter le contact cutané. En cas d'utilisation appropriée aucune mesure particulière nécessaire.

Protection contre l'incendie et l'explosion:
Conserver à l'écart de la chaleur. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

Stockage

Indications générales:
Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme. Protéger de l'action directe des rayons de soleil. Stocker à l'abri du gel.

Incompatibilité d'entreposage:
en général: Séparer des métaux. Séparer des bases. Séparer des agents oxydants. Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Xylène	OSHA	CTR 100 ppm 435 mg/m3 ;
	ACGIH	VME 100 ppm ; VLE 150 ppm ;
oxyde de zinc	OSHA	CTR 5 mg/m3 Fraction respirable ; CTR 15 mg/m3 Poussière totale ;
	ACGIH	VME 2 mg/m3 Fraction respirable ; VLE 10 mg/m3 Fraction respirable ;

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:
Lorsque les travailleurs sont soumis à des concentrations supérieures à la limite d'exposition permise en milieu de travail, ils doivent utiliser un appareil respiratoire homologué approprié.

Protection des mains:
Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques., Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:
Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale)

Vêtements de protection:
Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

Mesures générales de protection et d'hygiène:
Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Afin d'éviter une contamination lors de la manipulation, une combinaison de travail fermée et des gants devraient être portés. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	liquide	
Odeur:	aromatique(s)	
Seuil olfactif:	Pas de données disponibles.	
Couleur:	havane	
Valeur du pH:		non applicable
Point d'ébullition:	137 °C	
Pression de vapeur:	22 mmHg	(20 °C)
Densité:	0.937 g/cm3	
Solubilité dans l'eau:		négligeable

10. Stabilité et réactivité

Produits à éviter:
acides forts, bases fortes, oxydants puissants

Réactions dangereuses:
Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Produits de décomposition:
Produits de décomposition thermique: oxydes de carbone

11. Informations toxicologiques

toxicité chronique

Toxicité pour le développement/tératogénicité:
Données relatives à : Xylène
Un effet néfaste potentiel sur le développement ne peut être exclu.

Autres informations:
Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en oeuvre.
Le produit n'a pas été testé. Les informations toxicologiques proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

12. Informations écologiques

Toxicité pour l'environnement

Autres informations sur l'écotoxicité:
Pas de données écologiques disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination du produit:
Ne pas laisser pénétrer la substance/le produit dans les égouts.
Eliminer conformément aux prescriptions des autorités locales.

Elimination des emballages:
Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre
TDG

Classe de danger:	3
Groupe d'emballage:	III
N° d'identification:	UN 1133
Étiquette de danger:	3
Dénomination technique d'expédition:	ADHÉSIFS

Transport maritime
IMDG

Classe de danger:	3
Groupe d'emballage:	III
N° d'identification:	UN 1133
Étiquette de danger:	3
Polluant marin:	NON

Dénomination technique d'expédition:
ADHÉSIFS

Sea transport
IMDG

Hazard class:	3
Packing group:	III
ID number:	UN 1133
Hazard label:	3
Marine pollutant:	NO

Proper shipping name:
ADHESIVES

Transport aérien
IATA/ICAO

Classe de danger:	3
Groupe d'emballage:	III
N° d'identification:	UN 1133
Étiquette de danger:	3

Dénomination technique d'expédition:
ADHÉSIFS

Air transport
IATA/ICAO

Hazard class:	3
Packing group:	III
ID number:	UN 1133
Hazard label:	3

Proper shipping name:
ADHESIVES

15. Informations réglementaires

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

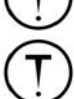
DSL, CA	non bloqué / listé

Classification SIMDUT:

B2: Liquide Inflammable

D2B: Matières ayant d'autres effets toxiques - Matières toxiques

D2A: Matières ayant d'autres effets toxiques - Matières très toxiques



Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toute l'informationprescrite par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. Autres informations

Information - contact local
BASF Construction Chemicals
bcc_prps@basf.com

IMPORTANT : BIEN QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS CONTENUS AUX PRÉSENTES VOUS SOIENT OFFERTS DE BONNE FOI ET SONT SONT JUGÈS EXACTS, ILS VOUS SONT FOURNIS Á TITRE INDICATIF SEULEMENT. JUGÉS EXACTS, ILS VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. PARCE QUE PLUSIEURS FACTEURS PEUVENT AFFECTER LA TRANSFORMATION OU L'APPLICATION/UTILISATION, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'EFFECTUER DES TESTS AFIN DE DÉTERMINER L'APTITUDE D'UN PRODUIT À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. AUCUNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE N'EST FAITE CONCERNANT LES PRODUITS DÉCRITS OU LES CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS FORMULÉS ICI, NI QUE LES PRODUITS, CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS SANS ENFREINDRE LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'AUTRUI. EN AUCUN CAS LES DESCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS, DONNÉES OU CONCEPT FOURNIS NE DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME FAISANT PARTIE DE NOS MODALITÉS ET CONDITIONS DE VENTE. DE PLUS, IL EST EXPRESSÉMENT ENTENDU ET CONVENU QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR BASF AUX PRÉSENTES LE SONT GRATUITEMENT ET BASF N'ASSUME AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ POUR LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS OU LES RÉSULTATS OBTENUS. TOUS CEUX-CI VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF ET VOUS LES ACCEPTEZ À VOS RISQUES.
FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ